RELAIS DE PRÉVENTION

FORMATION-ACTION

Transformez la sécurité
en un atout pour votre entreprise.

aipals
la prévention en action

LA PRÉVENTION, VOTRE ATOUT PERFORMANCE !

Vous êtes à la recherche d'opportunités pour améliorer la sécurité et optimiser le bien-être dans votre entreprise ? Vous vous sentez démuni face à un accident du travail ? Vous souhaitez mettre en place une démarche de prévention durable dans votre entreprise ? Vous souhaitez fidéliser vos salariés ?

Nous avons une solution spécialement conçue pour vous : les ***Relais de Prévention***.

En effet, la prévention des risques professionnels n'est pas qu'une obligation. C'est une réelle opportunité pour améliorer l'efficacité et la longévité de votre entreprise. Le dispositif ***Relais de Prévention*** déployé par les équipes AIPALS est sous le format formation-action. Il est pensé pour transformer la prévention des risques en un atout stratégique pour votre entreprise.

Relais de Prévention, c'est :

- 4 **modules de formation** en demi-journée,
- pour vous aider à développer et/ou **compléter vos compétences**,
- un **suivi personnalisé** pour renforcer le lien avec l'AIPALS,
- **développer un réseau avec des entreprises** ayant les mêmes préoccupations et d'échanger sur ses pratiques professionnelles.

" Chaque jour, je mesure l'importance d'une bonne prévention pour l'entreprise. Avec Relais de Prévention, vous faites plus que respecter la loi, vous protégez la santé de vos salariés... et une équipe en bonne santé, c'est moins d'arrêts de travail et plus d'efficacité. Participer à ce programme, c'est clairement prendre soin de votre entreprise."

Dr Nicolas TEULADE,
Médecin du travail
AIPALS

COMMENT DEVENIR RELAIS DE PRÉVENTION ?

En validant les 4 modules de formation suivants :

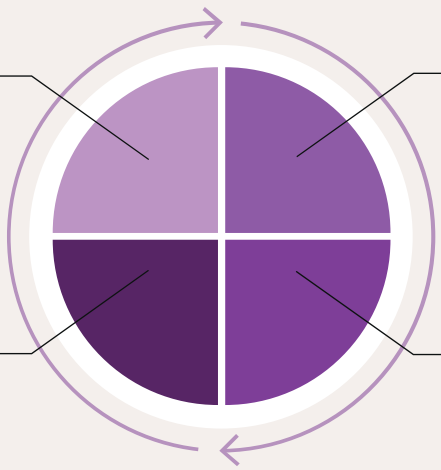

MODULE 1
Sécurité et prévention dans l'entreprise

MODULE 2
Du Document Unique au Plan d'Action

MODULE 3
Méthode de gestion des accidents du travail

MODULE 4
Mise en situation & échanges de bonnes pratiques

L'engagement dans **ce dispositif est gratuit**, compris dans votre cotisation annuelle socle.

DES BÉNÉFICES IMMÉDIATS

Avec ce dispositif de formation-action, gagnez en :

- Connaissances sur la prévention-santé au travail
- Capacité d'analyse autour des accidents du travail dans votre entreprise
- Analyse des risques professionnels dans votre secteur d'activité

POUR QUELS RÉSULTATS ?

- Une aide sur l'élaboration de votre Document Unique d'Evaluation des Risques
- Un plan d'action pour réduire les risques
- Des priorités clairement définies
- La reconnaissance avec le label «Relais de Prévention»

"Notre formation-action vous aide, pas à pas, à rendre votre entreprise plus sûre. Nous adaptons notre accompagnement à vos besoins, pour que chaque étape soit utile et simple à mettre en place. Ce n'est pas juste une formation, c'est un partenariat durable qui vous permet de réduire les risques et d'améliorer le bien-être de vos équipes, tout en renforçant la compétitivité de votre entreprise."

Evelyne CANCE,
Responsables des Intervenants en prévention des risques pro.
AIPALS

Avec l'Aipals, mon entreprise met la prévention au cœur du travail

Centre de Montpellier
Maison de l'Entreprise
429, rue de l'Industrie
CS 70003
34078 Montpellier Cedex 03
Tél. : 04 67 06 20 10

Centre de Lattes
Z.A.C. Font de la Banquière
Plan du Nega Cat
CS 71007
34973 Lattes Cedex
Tél. : 04 67 15 93 30

Centre de Castries
85, rue des Gardians
PRAE Via Domitia
34160 Castries
Tél. : 04 26 78 47 80

contact@aipals.com

aipals.com

© AIPALS - Septembre 2024 - Crédit photo : FREEPIL @StandDret, @aleksandarlittlewolf